

- ↪ **Vœu relatif au maintien du numéro de département sur les plaques d'immatriculation :** Suite à la correspondance de Philippe FOLLIOU député du Tarn, le Conseil Municipal demande que le numéro de département soit affiché de manière lisible et obligatoire sur toutes les plaques mises en circulation à compter du 1er janvier prochain dans le cadre de la mise en place du Système d'Immatriculation des Véhicules.
- ↪ **Convention Commune-SEDE Environnement :** Décision est prise de signer une convention avec SEDE-Environnement pour le traitement par compostage des boues issues des lits de séchage de la station d'épuration.
- ↪ **Subvention US Brassac Sidobre XV :** L'équipe 1 de Rugby accédant en Fédérale 3, une subvention complémentaire de 1.000 euros est attribuée à l'association pour l'année 2008.
- ↪ **Aménagement accueil de jour ITEP Le Briol et Maison de Santé : marchés négociés :** L'avis d'Appel Public à la Concurrence a été publié. Comme la totalité des entreprises candidates a joint l'offre à leur candidature, le Conseil Municipal, décide de négocier avec la totalité des dites entreprises. En outre, pour le lot 9 « Serrurerie Menuiserie alu », comme une seule candidature accompagnée d'une offre a été déposée, il est décidé d'élargir la consultation à deux entreprises complémentaires dans le cadre de la procédure négociée. Monsieur le Maire est autorisé à signer les marchés avec les entreprises qui seront retenues par la Commission d'Appel d'Offres après négociation et analyse de leurs offres.
- ↪ **Captage d'eau potable ; mise en conformité physique des périmètres de protection : choix du maître d'œuvre :** Après consultation de trois bureaux d'étude et au vu de leurs offres, la maîtrise d'œuvre est confiée à « Scherz'eau Conseils » d'Albi.
- ↪ **CLAE et cantine : Règlement intérieur :** Validation par le Conseil Municipal du nouveau règlement applicable dès la rentrée.
- ↪ **Subvention « Belfour » :** Le Conseil Municipal décide de décider d'attribuer une subvention de 300 euros à la nouvelle association « Belfour » qui s'occupe notamment de faire vivre le four banal réhabilité de Belfort.
- ↪ **Modification de la participation au réseau d'écoles :** Les subventions départementales dont bénéficiait le réseau d'écoles auquel adhère depuis sa création la commune pour l'école publique ont été réduites et en conséquence, pour maintenir cette structure qui donne entière satisfaction, le Conseil Municipal adopte l'augmentation de la participation financière de la commune au réseau d'écoles en la portant à quatorze euros par enfant à compter de l'année scolaire 2007-2008 à condition que toutes les autres communes participant à ce réseau d'école acceptent cette augmentation.
- ↪ **Marché d'été : droits de place :** Le montant du droit de place dû par les producteurs qui s'installent sur la marché d'été est fixé à 12 euros le mètre linéaire.
- ↪ **Acquisition foncière Consort Moreau :** Décision est prise d'acquiescer auprès du consort Moreau les parcelles de terrains sises au lieu-dit le Camboussel d'une surface de 20.287 m² pour un montant de 3.000 €.
- ↪ **Attribution étude préalable programme travaux 2008 :** La mission d'étude préalable à la définition du programme de travaux 2008 qui permettra d'apprécier le volume des besoins à satisfaire au niveau des travaux d'interconnexion avec le réservoir du Bez 2^{ème} tranche et d'aménagement d'un réseau pour les eaux pluviales du centre du village et à définir les éventuels financements, est confiée à la DDAF du Tarn pour un montant de 3.780 euros.
- ↪ **Demande subvention programme 2008 : AEP Belfort, interconnexion avec le réservoir du Bez 2^{ème} tranche :** Le Conseil Municipal sollicite de la part de Conseil Général du Tarn et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne une participation financière la plus élevée possible.